



Activités industrielles additionnelles reconnues dans le cadre du Système de tarification fondé sur le rendement

N° de cat. : En4-645/2024F-PDF
ISBN : 978-0-660-69625-6
EC23040

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351 boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photo page couverture : © Getty Images

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2024

Also available in English

Secteur ou sous-secteur (code SCIAN et description)	Activités industrielles additionnelles	Unité de mesure	Année civile ajoutée à la liste	Première période de conformité de prise en compte dans la limite d'émissions
2123 – Extraction de minerais non métalliques	Extraction et transformation de syénite néphélinique	Tonnes de syénite néphélinique	2023	2024
2123 – Extraction de minerais non métalliques	Production de granules de trapp	Tonnes de granules de trapp	2023	2024
3113 – Fabrication de sucre et de confiseries	Production de confiseries	Tonnes de confiseries	2023	2024
31142 – Mise en conserve, marinage et séchage de fruits et de légumes	Production de fruits et légumes en conserve au moyen de la mise en conserve, du marinage ou du saumurage	Tonnes de fruits et légumes en conserve	2023	2024
311611 – Abattage d'animaux (sauf les volailles)	Abattage de porcs et production de produits du porc pour la consommation humaine qui ne sont pas destinés à subir de transformation additionnelle à l'installation	Tonnes de produits du porc	2023	2024
3112, 3118, 3119 – Fabrication d'aliments divers	Production d'isolat ou de concentré de protéines végétales de qualité alimentaire de grande pureté destinés aux secteurs de l'industrie de la transformation des aliments	Tonnes de protéines sèches	2023	2024
32222 – Fabrication de sacs en papier et de papier couché et traité	Production de rubans adhésifs fabriqués à partir de produits de papier, à l'exclusion du ruban adhésif médical, dans une installation où l'activité prévue à l'article 36 de l'annexe 1 du Règlement sur le STFR n'est pas exercée	Tonnes de rubans adhésifs	2023	2024

Secteur ou sous-secteur (code SCIAN et description)	Activités industrielles additionnelles	Unité de mesure	Année civile ajoutée à la liste	Première période de conformité de prise en compte dans la limite d'émissions
324 – Fabrication de produits du pétrole et du charbon	Raffinage d'huile usée pour produire des lubrifiants	Kilolitres de lubrifiants régénérés	2023	2024
324 – Fabrication de produits du pétrole et du charbon	Production de bardeaux de matériaux de revêtement en asphalte	Tonnes de bardeaux et de matériaux de revêtement en asphalte	2023	2024
324 – Fabrication de produits du pétrole et du charbon	Production de cire raffinée à partir de produits pétroliers secondaires	Tonnes de cire	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production d'oxyde de zinc	Tonnes d'oxyde de zinc	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production de phosphates industriels séchés, à l'exclusion du phosphate d'ammonium	Tonnes de phosphates industriels séchés	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Distillation du goudron de houille	Tonnes de produits de distillation du goudron de houille	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production de biodiesel	Litres de biodiesel	2023	2024

Secteur ou sous-secteur (code SCIAN et description)	Activités industrielles additionnelles	Unité de mesure	Année civile ajoutée à la liste	Première période de conformité de prise en compte dans la limite d'émissions
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production d'uranium sous forme de trioxyde d'uranium (UO3)	Tonnes d'uranium	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production de résines de polychlorure de vinyle (PVC)	Tonnes de résines de PVC	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production de caoutchouc butyle	Tonnes de caoutchouc butyle	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production de 1,3-butadiène	Tonnes de 1,3-butadiène	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production d'acide malique	Tonnes d'acide malique	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production d'acide fumarique, à l'exclusion de l'acide fumarique utilisé pour produire de l'acide malique	Tonnes d'acide fumarique	2023	2024
3251, 3252, 3259 – Fabrication d'autres produits chimiques	Production d'huiles de base pour lubrifiants synthétiques ou d'additifs antioxydants pour lubrifiants	Tonnes d'huiles de base pour lubrifiants synthétiques et d'additifs antioxydants pour lubrifiants	2023	2024

Secteur ou sous-secteur (code SCIAN et description)	Activités industrielles additionnelles	Unité de mesure	Année civile ajoutée à la liste	Première période de conformité de prise en compte dans la limite d'émissions
331 – Première transformation des métaux	Production d'acier fortement allié ¹	Tonnes d'acier fortement allié	2023	2024
331 – Première transformation des métaux	Production d'acier laminé à chaud dans une installation où l'activité prévue aux articles 19 ou 20 de la colonne 1 de l'annexe 1 du Règlement sur le STFR n'est pas exercée	Tonnes d'acier laminé à chaud	2023	2024
331 – Première transformation des métaux	Production de produits en aluminium finis ou semi-finis à partir d'aluminium ou de débris d'aluminium	Tonnes de produits en aluminium finis et semi-finis	2023	2024
331 – Première transformation des métaux	Production d'uranium sous forme d'hexafluorure d'uranium (UF6) ou de dioxyde d'uranium (UO2)	Tonnes d'uranium	2023	2024
33211 – Forgeage et estampage	Forgeage de l'acier	Tonnes d'acier forgé	2023	2024
33635 – Fabrication de pièces de transmission et de groupe motopropulseur pour véhicules automobiles	Production de pièces de transmission et de groupe motopropulseur	Nombre de pièces	2023	2024

¹ L'**acier fortement allié** est un acier dont la teneur totale en éléments d'alliage (autres que le carbone, le phosphore, le soufre et l'azote) est égale ou supérieure à 5 % en masse, y compris l'acier inoxydable.

L'**acier inoxydable** est un acier qui contient plus de 10,5 % de chrome et moins de 1,2 % de carbone en masse.

Secteur ou sous-secteur (code SCIAN et description)	Activités industrielles additionnelles	Unité de mesure	Année civile ajoutée à la liste	Première période de conformité de prise en compte dans la limite d'émissions
33639 – Fabrication d'autres pièces pour véhicules automobiles	Production de carénages frontaux en plastique	Kilogrammes de carénages frontaux expédiés	2023	2024

Environnement et Changement climatique Canada peut mettre à jour cette liste de temps à autre.

Les considérations que le ministre prendra en compte lorsqu'il décidera de reconnaître ou non une activité industrielle additionnelle sont décrites dans [la Politique de reconnaissance des activités industrielles additionnelles des secteurs à risque de répercussions sur la compétitivité et de fuites de carbone](#).